ELECTIONS LÉGISLATIVES - 21 MARS 1993

PARTI SOCIALISTE

Protéger et réformer

Tels sont les deux mots qui fondent notre projet.

Protéger l'homme, protéger l'environnement, préserver les acquis sociaux et les valeurs de la République.
Protéger, c'est d'abord réaffirmer le rôle prépondérant de l'école publique qui demeure le lieu d'acquisition des connaissances et de formation des futurs citoyens. Elle se révèle être aussi un formidable outil d'intégration. L'éducation doit rester nationale pour maitenir **l'égalité des chances**.

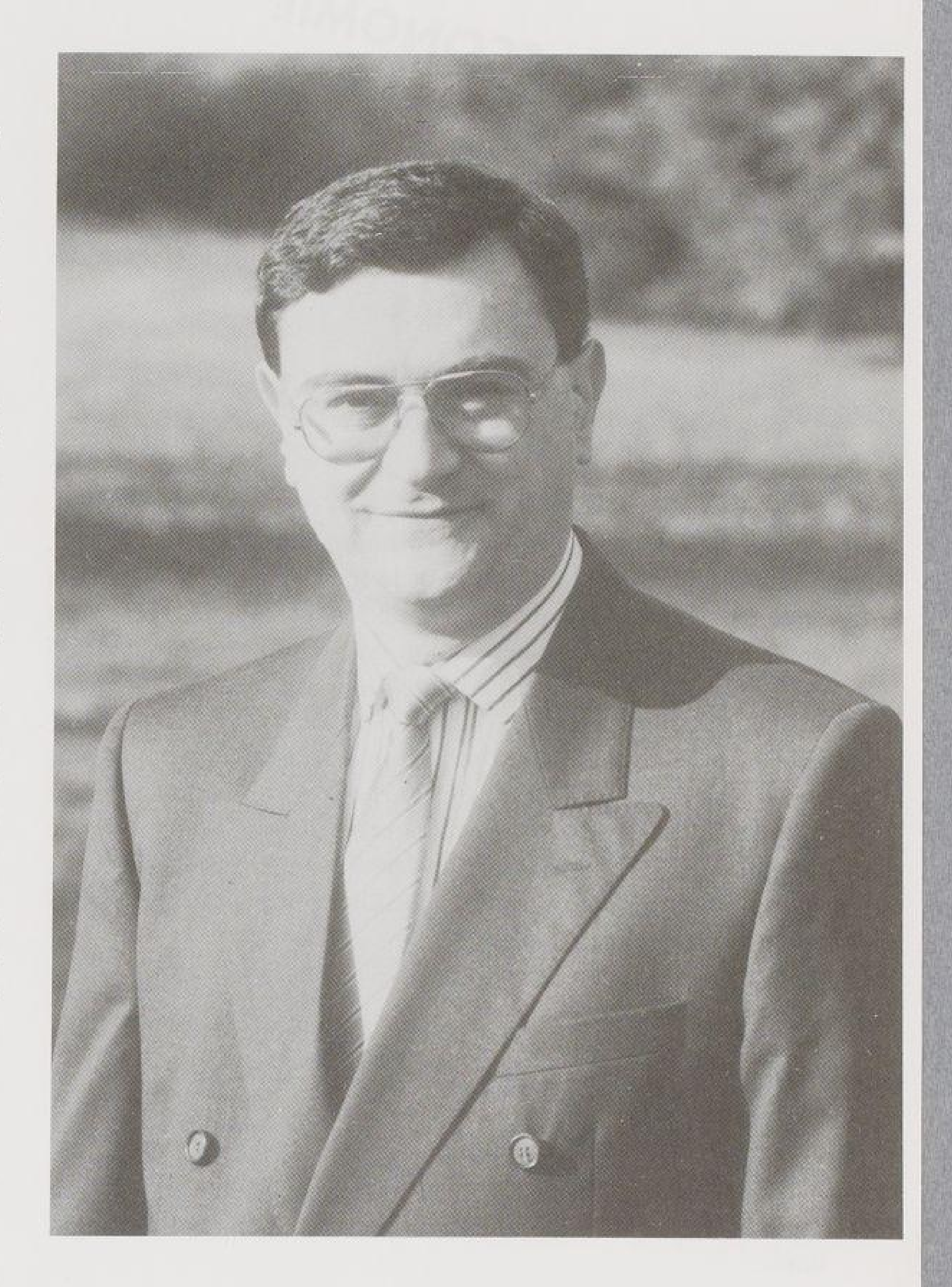
Protéger l'homme, c'est aussi conforter la solidarité et la **Sécurité Sociale** qui préservent les citoyens des aléas de l'existence : pauvreté, maladie, chômage, vieillesse, handicaps. C'est donc maintenir une protection sociale de haut niveau.

Protéger les biens et les personnes, renforcer et moderniser les moyens de la police et de la Justice, mais aussi accentuer la prévention par des actions d'insertion sociale. C'est la meilleure façon de lutter contre la délinquance et la drogue.
Comment réformer pour mieux protéger ? Cela passe essentiellement par une évolution des mentalités et par un changement des comportements. Tant que le profit et la réussite individuelle resteront les valeurs dominantes de notre société, on ne résoudra pas les problèmes auxquels nous sommes confrontés et en particulier celui du chômage. Nous avons tous une responsabilité et un rôle à jouer. D'abord, en tant que consommateurs, nous devons prendre conscience que l'acte d'achat est un acte d'emploi. Le protectionnisme n'est pas de mise car un Français sur trois travaille pour l'exportation, mais il convient d'accorder une priorité aux produits français ou européens. Il convient également de redéfinir le rôle social de l'entreprise : produire des biens ou des services de manière profitable et **donner des emplois aux citoyens**. Cette deuxième dimension est souvent ignorée de certaines entreprises peu scrupuleuses et il convient d'adapter la législation en instaurant un bonus-malus sur l'assurance chômage pour encourager celles qui forment les salariés et créent ou maintiennent des emplois et dissuader celles qui licencient, ou délocalisent dans le but d'augmenter leurs profits.

Nous devons aussi nous orienter vers le partage du travail, des revenus et du temps libre. Pour cela, l'ensemble des revenus doivent contribuer au financement de la protection sociale : recourir à la Contribution Sociale Généralisée est donc socialement plus juste.

Il est entendu qu'aucun effort supplémentaire ne peut être demandé aux revenus les plus modestes. Seule une réforme fiscale peut accompagner ce processus en accordant des crédits d'impôts aux entreprises et aux particuliers qui joueront le jeu de la baisse du temps de travail, et du recours limité aux heures supplémentaires. Les gains de productivité liés à l'automotisation sont dévoreurs d'emploi, c'est pourquoi ils devraient contribuer au financement des mesures de réduction du travail.

**Construisons ensemble
une société plus solidaire
et plus responsable.**



Guy ORLANDINI
Candidat titulaire

André CLÉMENÇON
Candidat suppléant

Vus, les candidats, N° RCS LYON B 381 129 121

9° Législature : des avancées significatives

Au terme de la 9° législature, le bilan fait ressortir des avancées considérables, parfois méconnues, qu'il convient de rappeler.

ECONOMIE

- Inflation maîtrisée
- Déficit budgétaire le plus faible d'Europe (limité à 3 % du PIB)
- Excédent du commerce extérieur : 30,6 % milliards en 1992
- Taux de croissance de 2 % en 1992 supérieur à la plupart des pays industrialisés.

ÉDUCATION

- L'éducation est désormais le premier budget de la Nation. Depuis 1988, ce sont 82 milliards de francs supplémentaires qui ont été consacrés à l'éducation, soit 5 fois plus que l'engagement présidentiel permattant la création de 55 000 emplois dont 35 000 postes d'enseignants, permettant aussi la revalorisation des carrières des personnels.
- Le Plan "Université 2000 permettra d'accueillir mieux et plus d'étudiants (300 000 d'ici à 1995). Les bourses nationales d'études attribuées en fonction des ressources et des charges de famille bénéficieront à 600 000 lycéens et à 320 000 étudiants.
- La mise en place de zones d'éducation prioritaire a permis de lutter contre l'échec scolaire.

EMPLOI

- Mesures pour l'insertion des jeunes et des chômeurs de longue durée.
- Développement du travail à temps partiel
- Mesures garantissant les libertés des salariés en matière d'embauche et de recrutement
- Mesures allégeant les charges des sociétés (impôts, taxes...)
- Renforcement des dispositifs du traitement social du chômage.

SOCIAL

- Vote du Revenu Minimum d'Insertion en 1988, loi complémentaire en 1992. (la droite s'est abstenue en 1992)
- Vote de l'impôt de Solidarité sur la Fortune destiné à financer pour partie le Revenu Minimum d'Insertion.
- Vote de la Contribution Sociale Généralisée qui permet d'asseoir les cotisations sociales sur tous les revenus.

La droite a voté une motion de censure sur ce sujet (on apprend à présent qu'elle envisage l'augmentation de cette contribution !)

VILLE

- Vote de la Loi sur le logement
- Vote de la Dotation de Solisarité urbaine
- Création du Ministère de la Ville
- Création des opérations Dotation Sociale des Quartiers.

ENVIRONNEMENT

- Vote de la loi sur l'eau
- Vote de la loi sur les déchets
- Vote de la loi sur le bruit

CULTURE

- Accroissement spectaculaire du budget de la culture qui atteint 1 % du budget global
- Action déterminée en faveur des créateurs et de toutes les professions culturelles (défense du cinéma, loi sur le prix du livre)
- Reconnaissance de toutes les formes de création (rock, BD, photo, désign...)
- Des manifestations populaires réussies : fête de la musique, les Arts au Soleil, la Fureur de Lire.

DROIT DES SALARIÉS

- Possibilité pour les salariés de se faire assister lors d'un entretien préalable au licenciement par une personne exterieure à l'entreprise (loi du 2 août 1989)
- Meilleure prévention des risques professionnels, extension du rôle de l'inspecteur du travail (loi du 31 décembre 1991)
- Amélioration de la législation du travail
- Vote d'une loi rendant obligatoire le plan social pour tous les licenciements collectifs.

AGRICULTURE

L'introduction de technologies nouvelles et actuellement la réforme de la PAC, les négociations du GATT font que l'agriculture et le rural sont en situation de crise.

Pour certaines productions existantes il faut raisonner en terme de réduction ou de croissance zéro. Par contre de nouvelles possibilités, telles que entretien de l'espace, accueil, tourisme rural offriront des emplois.

Pour ce qui est des négociations du GATT, nous devons faire front commun pour affronter le comportement dominateur des USA qui veulent imposer à l'agriculture française et européenne une réduction de leurs exportations et un accroissement des importations agricoles.